

Système d'alertes

En cas d'intrusion ou de départ de fumée, vous êtes prévenu par un serveur vocal et vous êtes notifié sur votre smartphone.

Vous pouvez choisir d'appuyer sur la touche *****, et ainsi prendre en charge l'alerte vous-même, c'est-à-dire faire vous-même les vérifications (appel de vos proches, vérification des photos de l'application, etc.).



Intrusion



Départ de fumée



L'incident vous est aussitôt signalé par le serveur vocal, puis par SMS ou mail, à chaque détection.

Un des contacts est disponible	Aucun des contacts n'est joignable ou disponible
<p>Vous avez une idée de l'origine de l'alerte et souhaitez faire les vérifications vous-même.</p> <p>Vous pouvez toujours par la suite rappeler le centre de télésurveillance (disponible 24h/7J) au numéro indiqué dans le sms d'alerte, qui fait alors les actions nécessaires.</p>	<p>Dès la 2^{ème} détection en cas d'intrusion ou si la fumée persiste au bout d'une minute le centre de télésurveillance (disponible 24h/7J), prend le relais pour mener les actions nécessaires (vérifications, levée de doute, envoi d'agent, appel des secours).</p> <p>Vous en êtes informé par sms. En cas de doute vous pouvez joindre le centre directement au numéro indiqué dans le sms d'alerte.</p>

Alerte SOS

En cas d'agression à domicile, vous pouvez déclencher une alerte SOS depuis le clavier ou la télécommande (SOS+SOS). Il vous suffit d'appuyer simultanément sur les 2 touches SOS pour déclencher la sirène et prévenir le centre de télésurveillance. Le centre de télésurveillance vous contacte alors et vous demande si vous êtes en danger. Si vous répondez oui et ou si vous n'êtes pas en mesure de répondre, le centre de télésurveillance fait intervenir les forces de l'ordre.

Alerte coupure de courant

En cas de coupure de plus de 30 min, vous êtes alerté par mail et sms. Seul le contact principal est alerté. La batterie de la centrale permet de prendre le relais pendant environ 24h. Le courant devra être rétabli pour un fonctionnement du système au-delà de ce délai. Quand le courant est rétabli vous êtes informé.

Alerte pile faible

En utilisation normale, le remplacement des piles est nécessaire tous les 3 à 4 ans selon les équipements. Lorsque le niveau d'une pile n'est plus suffisant pour le bon fonctionnement d'un équipement, vous êtes contacté par mail et par sms pour le remplacement de la pile de l'équipement concerné. Avant une absence prolongée, vous pouvez vérifier l'état des piles dans l'application, rubrique « Equipements ».

Alertes sur les équipements

Votre système est supervisé en permanence. Si la centrale n'est plus connectée depuis 24h, si un équipement n'est plus connecté à la centrale ou si le boîtier d'un équipement est ouvert, vous recevez un mail et un SMS vous en informant et vous invitant à nous contacter pour procéder ensemble à sa résolution à distance. Vous êtes averti de la résolution du problème.

Si la résolution à distance n'est pas possible, un technicien est envoyé gracieusement à votre domicile pour effectuer la réparation ou le remplacement du matériel.

Télécommande



Badges



A réception des badges, allez dans la rubrique « Utilisateurs » de l'application.

Cliquez sur l'utilisateur concerné > Modifier > Badge > Associer un badge ou cliquer sur « Ajouter un utilisateur » et laissez-vous guider.

Installer et configurer les badges et télécommandes en option

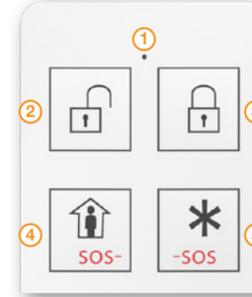
Vous pouvez souscrire aux équipements en option auprès de l'installateur le jour de l'installation, depuis la rubrique « Boutique » de l'application, ou en contactant le service clients.

S'il s'agit de badge ou de télécommande, ils vous seront envoyés par colis à votre domicile. Leur paramétrage est simple, mais si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le service client depuis l'application pour demander une assistance à distance. Pour les autres options, un installateur se déplacera à votre domicile.

Entretien des équipements

Les équipements ne nécessitent aucun entretien particulier de votre part durant leur durée de vie. Il est possible d'enlever la poussière à l'aide d'un plumeau.

Ne jamais utiliser de produit détergent ou pulvérisateur, et éviter tout choc avec les détecteurs pour ne pas les endommager.



A réception de la Télécommande, allez dans la rubrique « Utilisateurs » de l'application.

Cliquez sur l'utilisateur concerné > Modifier > Télécommande > Associer une télécommande ou cliquer sur « Ajouter un utilisateur » et laissez-vous guider.

Description

- La LED en haut de la télécommande :
 - 🟡 : action en cours ;
 - 🟢 : action prise en compte ;
 - 🔴 : action non prise en compte.
- Désactiver le système d'alarme. Le voyant situé au-dessus des 4 boutons clignote en rouge puis en vert avant de s'éteindre.
- Activer le système d'alarme. Le voyant situé au-dessus des 4 boutons clignote en rouge puis vert avant de s'éteindre. Le bouton correspondant au cadenas fermé allume rouge pendant une seconde.
- Activer le mode « À la maison ». Le voyant situé au-dessus des 4 boutons clignote en rouge puis vert avant de s'éteindre. Le bouton correspondant au mode « À la maison » s'allume en rouge pendant une seconde.
- Déclencher l'alerte SOS en appuyant simultanément sur ce bouton et le bouton « À la maison ».

Détecteur de fumée



Le détecteur de fumée est relié en continu au centre de télésurveillance, quel que soit l'état du système.

Évitez de fumer à proximité du détecteur de fumée.

En cas de dégagement de fumée (cuisson, vapeur d'eau), aérez immédiatement le logement.



Mute : L'alerte sonore peut être coupée pendant cinq minutes. Après cinq minutes, si le détecteur continue de détecter de la fumée, l'alarme reprend. Pour désactiver l'alarme, appuyez sur le bouton TEST/MUTE.

L'alarme émet des bips pendant 3 minutes, vous recevez un appel vocal, un SMS, puis un mail de type « alerte fumée ».



Ne pas faire le test avec une flamme. Le détecteur de fumée est actif même lorsque l'alarme n'est pas activée.

Maison Protégée

Guide d'utilisation



Activer le système d'alarme

- 1 **Veillez** à bien fermer vos portes et vos fenêtres avant d'activer le système pour sécuriser votre domicile.
- 2 Pour le mode « Activé », **appuyez** sur . Pour le mode « À la maison », **appuyez** sur .
- 3 **Tapez** votre code clavier ou **passer** votre badge devant la zone badge du clavier.
- 4 En mode « Activé », le voyant passe du vert au rouge. Le clavier émet des bips pendant le délai d'activation (20 secondes). A la fin de ceux-ci votre système est activé. En mode « À la maison », le voyant passe du vert au rouge et clignote. Il n'y a alors pas de délai d'activation donc si vous voulez sortir et laisser le mode « À la maison » pour les occupants qui restent dans le logement, activez le mode « À la maison » depuis l'extérieur via l'application ou la télécommande.

En mode « Activé », tous les détecteurs sont activés et vous devez sortir de votre maison et avoir fermé la porte d'entrée avant la fin des bips d'activation.

En mode « À la maison », vous personnalisez votre système d'alarme dans l'application Maison Protégée 2 dans la rubrique « Équipements » pour activer uniquement les détecteurs de la zone que vous souhaitez protéger.



Désactiver le système d'alarme

Si le système est en mode « Activé », quand vous entrez chez vous, le clavier émet des bips pendant une durée de 20 secondes. Si vous ne désactivez pas le système pendant ce délai, une alarme sonore retentit et une alerte intrusion est déclenchée.

- 1 **Tapez** votre code ou **passer** votre badge devant la zone badge du clavier.
- 2 Le voyant passe au vert et les bips cessent. Le système est désactivé.

Pour désactiver le système lorsqu'il est en mode « À la maison » :
- si vous êtes à l'intérieur du logement, utilisez la même méthode que pour la désactivation du mode « Activé ».
- si vous êtes à l'extérieur du logement, désactivez le système via l'application ou la télécommande avant de rentrer afin d'éviter de déclencher l'alarme.

Pour passer du mode activé au mode à la maison : désactivez d'abord le système puis activez le mode souhaité.

L'application vous permet d'activer l'alarme où que vous soyez

Depuis votre smartphone ou votre tablette, rendez-vous sur l'application et identifiez-vous.

- 1 **Veillez** à bien fermer vos portes et vos fenêtres avant d'activer le système pour sécuriser votre domicile.
- 2 Sur la page d'accueil, dans la partie « Etat du système d'alarme », **touchez** « Activé » ou « À la maison ».
- 3 Le voyant s'allume. En mode « Activé », le clavier émet des bips pendant le délai d'activation de 20 secondes. A la fin de ceux-ci votre système est activé. En mode « À la maison », il n'y a pas de délai d'activation donc si vous voulez sortir et laisser le mode « À la maison » pour les occupants qui restent dans le logement, activez le mode « À la maison » depuis l'extérieur.

Désactiver le système d'alarme avec l'application

Depuis votre smartphone ou votre tablette, rendez-vous sur l'application et identifiez-vous.

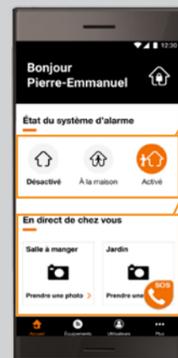
- 1 Sur la page d'accueil, dans la partie « Etat du système d'alarme » **touchez** « Désactivé ».
- 2 Votre système est désactivé.

Pilotez votre système d'alarme du bout du doigt grâce à l'application Maison Protégée 2

Téléchargez l'application depuis votre smartphone Android



Téléchargez l'application depuis votre iPhone / iPad



- **Activez** l'alarme et **désactivez-la** en un tap.
- **Consultez** les derniers événements et les prises d'images lors de la détection d'intrusion.
- **Prenez** une photo pour vous rassurer quand vous en avez besoin.
- **Ajoutez** vos contacts d'urgence à prévenir en cas d'alerte.
- **Ajoutez** ou **modifiez** des utilisateurs et **attribuez** leur un code, un badge ou une télécommande.
- **Personnalisez** le niveau sonore des bips d'activation et de la sirène.
- **Consultez** vos factures.
- **Contactez** le service client dans Plus > Nous contacter.
- **Accédez** à la boutique pour de nouvelles options.

Principes d'utilisation

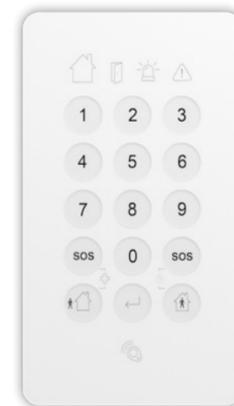
L'application Maison Protégée est paramétrée pour autoriser plusieurs sessions à la fois. Au bout de 30 minutes sans activité, la session est automatiquement fermée et vous devez vous reconnecter. Si vous souhaitez donner accès à l'application à une personne de confiance, vous pouvez lui transmettre l'identifiant et le mot de passe.

Gestion des codes dans l'application

- **Le mot de passe de connexion**
Vous le retrouvez dans la section « Plus > Mon compte ». Il doit comporter minimum 8 caractères alphanumériques avec au moins une majuscule. Les caractères spéciaux ne sont pas autorisés.
- **Le code clavier**
Il permet d'activer/désactiver l'alarme depuis le clavier. Il est paramétrable et personnalisable pour chaque utilisateur dans la rubrique « Utilisateurs > Détail de l'utilisateur > Modifier ».
- **Le code secret**
Il permet de s'identifier en cas d'appel par le centre de télésurveillance. Il est modifiable dans la rubrique « Maison Protégée > Plus > Mon compte ».

Description des touches et des voyants

Clavier avec sirène



Actions du clavier

- Déclenchement du mode « Activé »
- Déclenchement du mode « À la maison »
- Alerte SOS
- Alerte fumée
- Alerte médicale
- Lecture badge

Voyants du clavier

- Système désactivé.
- système activé ou en cours d'activation.
- Ouvrant protégé ouvert.
- Alerte agression en cours.
- Défaut technique.
- Une alerte est en cours.

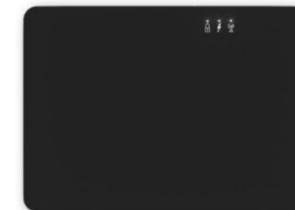
Voyants de la centrale

- Système activé. La centrale est sur le réseau mobile de secours (3G/4G).
- Système désactivé. La centrale est bien connectée au réseau internet.
- Système désactivé et non prêt à l'activation. La centrale n'est connectée à aucun réseau.

La centrale est sur la batterie de secours.

La centrale est bien alimentée.

La centrale



Suite...



Assistance

Pour toute question, demandez à être rappelé via la rubrique « Nous contacter » de l'application Maison Protégée (du lundi au samedi de 8h à 20h hors jours fériés).

Assistance en ligne : assistance.orange.fr



Si vous n'avez pas accès à l'application, appelez le **3900*** si vous êtes client Orange, si vous êtes client Sosh appelez le **3976***, puis identifiez-vous avec votre numéro de téléphone fixe ou mobile Orange ou Sosh (nécessaire pour acheminer correctement votre appel), et dites « Maison Protégée ».

* Service gratuit + prix appel, attente gratuite depuis les réseaux Orange.

L'offre Maison Protégée est une offre de télésurveillance proposée par Orange Télésurveillance (Orange, SA, au capital de 10 640 226 386 €, - 1 avenue du Président Nelson Mandela, 94110 Arcueil - RCS Orficiel 824353873 titulaire de l'autorisation d'exercer AU10942117-05-16-201800541177 délivrée par le CNAP-PS. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Agence Bornéo - 11350 - Août 2021